



## FORMATION SECURITE INCENDIE

Equipier de 1ère intervention en établissement sanitaire ou médico-social

Comment réagir face à un départ de feu ?

**EFFECTIF : 8 STAGIAIRES**

**TARIFS intra : 1 200 euros**

La formation incendie vise à réduire les risques pour le public, le personnel et l'établissement. Elle est un outil d'aide de lutte et de protection des personnes. Elle doit être réalisée régulièrement et proposer des exercices d'évacuation et de manipulation d'extincteurs.

Afin de faciliter l'appropriation des consignes de prévention et des gestes par les stagiaires, nous vous proposons sa réalisation sur leur lieu d'exercice professionnel, par un formateur de terrain gérant au quotidien ce risque dans les établissements de santé.

### PUBLIC CIBLE / PRE-REQUIS

Les professionnels de tout établissement de santé ou médico-social (ERP de type U et J).

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Développer l'esprit de prévention et de sécurité incendie dans l'aide à la lutte contre les incendies.
- Développer les compétences nécessaires à la gestion d'un départ de feu dans leur établissement :
  - Reconnaître le signal d'alarme et le lieu du déclenchement de l'alarme sur le SSI,
  - Savoir mettre en sécurité les personnes,
  - Savoir alerter et faciliter l'intervention des secours,
  - Savoir éteindre le départ de feu.

### MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES (\*)

- Entretien d'adaptation du programme et identification des moyens de sécurité en amont avec le formateur.
- Visite de l'établissement et des dispositifs de sécurité le jour J et en amont de la formation par le formateur (temps de présence du formateur sur site environ 5h30).
- Matériels : extincteurs CO2 et à eau + additif avec bac à feu.
- Espace dédié et sécuritaire pour exercices.
- Apports théoriques (support powerpoint et vidéo-projecteur).
- Visualisation des moyens de sécurisation de son établissement par le stagiaire : visite des locaux et des moyens existants.
- Démonstration d'utilisation des différents moyens de gestion d'une situation d'incendie (SSI, signalétiques, extincteurs...).
- Mise en situation :
  - Gestion d'un départ de feu et de mise en sécurité des personnes,
  - Exercice d'utilisation par chaque stagiaire des deux types d'extincteurs.
- Débriefing après simulation.

(\*) Des supports pédagogiques seront remis à chaque stagiaire tout au long de la formation.

### INTERVENANTS

Formateur SIAP2, expert technique de terrain, dans la gestion du risque incendie d'un établissement sanitaire et médico-social multi-sites.

## EVALUATION ET CERTIFICATION

- Mise en situation.
- Exercices pratiques sur feux réels en extérieur non couvert (emplacement à prévoir de 20 à 30 m<sup>2</sup>).
- Questionnaire de satisfaction.

## REFERENCE REGLEMENTAIRE

Le code du travail, la réglementation incendie pour les ERP de type U et J (Établissement Recevant du Public) et le code de la santé publique imposent de **former** et **informer** l'ensemble des personnels des établissements de santé à alerter, faire face et réaliser la mise en sécurité .

Le programme de formation est conforme à l'art D653-1 du code du travail. Le registre de sécurité sera renseigné à l'issue de la formation.

## PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION

- Reconnaître les situations à risque et respecter les règles de sécurité incendie :
  - Facteurs favorisant et causes d'un incendie,
  - Théorie du feu : le « Triangle du feu » ; combustion ; les classes de feu,
  - Facteurs de propagation et danger des fumées.
- Connaître les méthodes et moyens d'intervention de premiers secours :
  - Les différents dispositifs de sécurité incendie dans l'établissement (SSI, plan d'évacuation, instructions, consignes),
  - Les moyens de première intervention (les différents types d'extincteurs, désenfumage, portes anti-feu...).
- Savoir réagir face à un départ de feu ou lors d'une alarme incendie dans l'établissement jusqu'à l'arrivée des services de secours :
  - Donner l'alerte (numéros de secours, message d'alerte),
  - Faciliter l'évacuation vers une zone de sécurité.
- Appliquer les consignes de sécurité incendie spécifiques à l'établissement avec un exercice de départ de feu (1h30) :
  - Alerter,
    - Gérer la mise en sécurité des personnes (personnes accueillies et professionnels),
    - Utilisation de l'extincteur adapté au départ de feu,
    - Faciliter l'intervention des secours.

### DATES 2025

Dans votre établissement (intra) :  
A la demande

### DUREE :

**3.5 heures**

2 h de préparation en amont avec le formateur et établissement

### LIEU :

Etablissement demandeur

### CONTACT ET INSCRIPTION

Mariem ES SAIDI  
Assistante du Centre de Formation

Tél : 01 34 85 36 61  
contactformation@fondationmallet.fr

## POSSIBILITES DE FINANCEMENT

- Financement par l'employeur,
- Financement par OPCO.

Si vous avez des besoins spécifiques, notamment pour les stagiaires en situation de handicap, merci de nous en informer afin que nous mettions en œuvre toutes les conditions d'accès et de suivi de la formation pour ces stagiaires.

Cette action de formation relevant de la catégorie « Acquisition, entretien ou perfectionnement des compétences » donnera lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation.